

# **B&You intègre à son tour les appels vers les mobiles des DOM**

La dernière offre de Free, qui intègre désormais [les appels vers les mobiles des DOM](#) dans ses forfaits, a fait son petit effet auprès de la concurrence, comme on pouvait s'y attendre. Et le premier à dégainer n'est autre que Bouygues Telecom avec son offre sans engagement **B&You**.

Il est vrai que l'opérateur a montré sa promptitude à s'aligner rapidement sur les forfaits de Free Mobile depuis l'apparition sur le marché, il y a un an, du quatrième opérateur mobile. L'annonce du jour confirme ce réflex à coller aux forfaits du nouvel entrant.

## **À partir du 14 janvier**

B&You intégrera donc à son tour, à partir du 14 janvier, les appels vers les mobiles des départements d'outre-mer à l'exception, toujours notable, de Mayotte (comme chez Free), tant sur son offre Internet 3 Go à 19,99 euros TTC que son forfait de communications illimitées à 9,99 euros. Ce qui lui permet au passage de se distinguer de Virgin Mobile, seul autre acteur du marché à proposer l'illimité voix à moins de 10 euros.

Quant aux utilisateurs de la carte prépayée B&You, ils bénéficieront des appels vers les fixes et mobiles des DOM au tarif d'un appel en France métropolitaine, soit 0,10 euro la minute. En revanche, l'offre ne concerne pas (encore) les forfaits mobiles de Bouygues Telecom ni les appels depuis la Bbox, contrairement à Free qui le reporte également sur ses Freebox Revolution et V5 (avec option des appels vers les mobiles pour cette dernière).

## **Baisse du coût de la terminaison d'appel**

B&You explique que c'est la baisse du coût de la terminaison d'appels perçus par les opérateurs mobiles des DOM imposée par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) qui permet aujourd'hui d'intégrer les appels vers les mobiles des DOM dans les forfaits. Une décision réglementaire qui profite donc à tous les opérateurs sans distinction. Orange et SFR devraient donc à leur tour rapidement la reporter dans leurs forfaits quitte à rogner une nouvelle fois sur leurs marges.